

L'éolien fragilisé par une dépendance au gaz

Ce que révèle la crise ukrainienne sur notre modèle énergétique

Les éoliennes produisent de l'électricité uniquement lorsqu'il y a du vent, ce qui oblige à les associer à des sources d'énergie pilotables c'est-à-dire principalement les centrales à gaz. Le ministère de la transition énergétique français a officiellement reconnu cette vérité en mars 2020 dans sa « Stratégie nationale Bas Carbone »¹ en déclarant que l'intermittence de l'éolien contraindrait « de construire jusqu'à une vingtaine de nouvelles centrales à gaz, conduisant à une augmentation forte et durable de nos émissions de gaz à effet de serre. ». A Landivisiau en Bretagne, la première centrale vient en effet d'être achevée.

La Programmation Pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2020-2028 en cours, confirmée par le discours du Président Emmanuel Macron à Belfort² a prévu de doubler les capacités éoliennes terrestres et d'implanter 50 usines électriques éoliennes en mer au raz ces côtes.

On savait que le couplage éolien-gaz n'était pas bon pour la planète et que les éoliennes entraîneraient des tarifs d'électricité exorbitants pour les ménages et les industriels. Désormais la crise géopolitique majeure résultant de l'agression russe en Ukraine -crise durable si on en croit tous les experts internationaux- révèle des nouvelles menaces redoutables. Le gaz naturel va devenir rare et plus cher.

Le message de Barbara Pompili³ Ministre de la Transition écologique n'est pas rassurant, à savoir que « nos réserves de gaz sont suffisantes ». Il montre une réelle inquiétude non seulement pour passer l'hiver mais il sous-entend une possible pénurie électrique mettant la France en danger.

Ce serait nier l'évidence de ne pas vouloir admettre que toute énergie à produire dépendant d'une source rare, chère, intégralement importée, exposée au risque de conflits internationaux potentiellement capables de restreindre ou réduire à zéro son approvisionnement, impose une révision de notre stratégie énergétique. L'objectif actuel de la PPE concernant les éoliennes est basé sur une faiblesse structurelle majeure. La crise ukrainienne met aussi en évidence que la PPE a été imposée par Bruxelles à la France sachant que dans les faits l'Europe n'est désormais plus qu'un suiveur des décisions de l'Allemagne, berceau du lobby des industriels de l'éolien.

Si le gouvernement continue dans cette voie, la sécurité électrique du territoire sera en danger et la France aura définitivement perdu sa souveraineté énergétique et son indépendance.

La Fédération Environnement Durable demande au Président Emmanuel Macron de stopper cette erreur stratégique nationale

Contact presse

Jean-Louis Butré

06 80 99 38 08

contact@environnementdurable.net

(1) Ministère de la Transition Écologique : Stratégie Nationale Bas Carbone note 110 page 120

(2) discours du 10 février à l'usine General Electric (ex Alstom) de Belfort

(3) déclaration devant le sénat le 23 février